



Depuis l'attaque israélienne contre l'Iran, le gouvernement israélien a intensifié ses politiques de restrictions et de fermetures visant les Palestiniens en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est occupée. Cela inclut:

- La fermeture de la Cisjordanie.
- L'imposition de restrictions à la liberté de circulation : près de 898 check-points et barrières ont été établis, fragmentant et isolant les villes les unes des autres ainsi que des zones environnantes.
- La fermeture de centaines de routes avec des check-points à l'entrée de la plupart des villes et villages.
- Ces mesures restreignent la vie sociale, économique, sanitaire, religieuse et tous les aspects de la vie des Palestiniens dans les territoires occupés.
- Empêchement des agriculteurs d'accéder à leurs terres, des étudiants de se rendre dans leurs écoles et universités, et des commerçants d'accéder à leurs entreprises.
- L'escalade des politiques de restriction de mouvement par l'armée israélienne fait partie d'une politique de punition collective contre le peuple palestinien.
- Intensification des violences des colons et accélération de l'expansion des colonies.

Jérusalem occupée :

- Intensification de l'isolement de Jérusalem par rapport à la Cisjordanie à travers des check-points et des barrières, entraînant l'isolement de la ville.
- Fermeture de la Vieille Ville au moyen de postes de contrôle de la police : seules les personnes résidant dans la Vieille Ville sont autorisées à y entrer, sur présentation de leur carte d'identité. Certaines personnes ont été empêchées de rendre visite à leur famille car leur adresse est située en dehors de la Vieille Ville.
- Fermeture de la mosquée Al-Aqsa : interdiction d'accès aux musulmans vivant hors de la Vieille Ville, ainsi qu'à certains habitants de la Vieille

Ville. L'accès a été totalement interdit pendant les premiers jours de la guerre, puis limité aux heures de prière uniquement. Le nombre de fidèles autorisés à entrer a été restreint à environ 400 personnes, même lors de la grande prière du vendredi.

- Fermeture de l'église du Saint-Sépulcre : les chrétiens de Jérusalem résidant en dehors de la Vieille Ville ont été empêchés d'y accéder.

- Fermeture de certains quartiers à l'aide de blocs de béton, comme dans la zone du Mont des Oliviers.
- Destruction de la vie commerciale dans la Vieille Ville de Jérusalem : la police israélienne a empêché les commerçants d'ouvrir leurs magasins. Seules les pharmacies, boulangeries et certains supermarchés ont été autorisés à ouvrir. Les commerçants qui ont ouvert sans permis ont reçu des amendes de 5 000 shekels. Près de 90 % des magasins de la Vieille Ville sont fermés depuis le début de la guerre contre l'Iran.

- **Nous appelons la communauté internationale :**
 - À agir pour mettre fin à la politique de fermeture imposée par Israël en Cisjordanie, y compris à Jérusalem.
 - À garantir aux Palestiniens, musulmans et chrétiens, le droit de pratiquer librement leurs croyances religieuses.
 - Aux États membres de l'Union européenne d'utiliser efficacement les Lignes directrices de l'Union européenne sur la promotion du respect du droit international humanitaire (2005/C327/04) afin de s'assurer qu'Israël respecte les normes pertinentes du droit humanitaire, notamment les paragraphes 16(b), (c) et (d).
 - En tant que Hautes Parties contractantes aux Conventions de Genève de 1949, de remplir leurs obligations en vertu de l'article commun 1, en respectant et en faisant respecter les dispositions des Conventions en toutes circonstances, en prenant les mesures appropriées pour contraindre Israël à se conformer à ses obligations au regard du droit international humanitaire.